Litige avec l'école de mon fils quelques jours après la rentrée

---
Par Visiteur

Bonjour,

Mon fils 4 ans est en moyenne section, il a commencé l'école en petite section en septembre 2009. Quelques jours après son entrée à l'école, des soucis d'allergie sont apparues et après tests cutanés, sanguins, radios, prélèvements etc.. seuls ont été trouvé allergie arachide modérée et peut-être un léger reflux gastro ?sophagien. Il est sous traitement et le problème vient du fait que lorsqu'il est à la maison ou en vacances il n'a aucun souci de santé. Par contre après quelques jours passée à l'école (où je précise il adore aller) il ne peut plus dormir, nuit blanche sur nuit blanche suite à toux importante et irritation de la gorge et des yeux. Seul traitement alors, des corticoïdes à haute dose. J'ai demandé à l'école de m'aider à chercher la cause, le facteur irritant ou autre et on me ramène tout le temps au pb psychologique, on m'a même demandé de rencontrer la psychologue de l'école pour parler de mes angoisses. Bref, un changement d'école a été demandé par nous les parents, du moins un essais afin de voir si le problème ne serait pas lié à l'environnement (vieille école, sable partout et travaux proximité directe avec l'école=. ON fait traîner, on nous culpabilise ou pire encore on tente d'ignorer le pb sous prétexte que dans la journée rien. Il n'a ni asthme ni rien de grave de diagnostiqué et personne ne comprend pourquoi ailleurs qu'à l'école tout va bien. Chaque essai se solde de la même façon, plus de nuits pendant une à deux semaines et des traitements lourds. Que faire ? qui voir pour avancer et permettre à cet enfant d'aller à l'école et faire en sorte que l'école accepte cet essai dans une autre école qui n'a pour but que de tester l'impact de l'environnement sur les crises ? Du côté de l'école on fait traîner les choses et on essaie de nous culpabiliser mais ce n'est pas normal de rester à la maison lorsque l'on a 4 ans et plein de copains à l'école. Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter, j'avoue ne plus savoir que faire pour mon fils.Je précise que c'est le dernier d'une fratrie de 4 enfants et qu'avant l'école cet enfant n'avait pas d'ennui de santé autre que ceux rencontrés par les enfants de son âge.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame,

La situation est très délicate, car bien que je comprenne le souci l'école ne peut prendre en considération votre fils uniquement.

Que faire ? qui voir pour avancer et permettre à cet enfant d'aller à l'école et faire en sorte que l'école accepte cet essai dans une autre école qui n'a pour but que de tester l'impact de l'environnement sur les crises ?
L'école ne peut faire droit à vos demandes de recherche. Si effectivement vous pensez que les problèmes de santé de votre fils sont liés au bâtiment le mieux serait de le changer d'école. Par ailleurs, d'un point de vue administratif et juridique votre demande ne peut aboutir (pour des raisons de gestion et pour des raisons d'assurance). De ce fait la seule solution est de prendre le risque de le changer d'école.

Est ce que l'allergologue a trouvé un terrain allergique?
Si tel n'est pas le cas, malheureusement il est possible que le facteur soit autre. La psychologie d'un enfant, comme d'un adulte est complexe, et votre enfant ressent peut être une angoisse liée à l'école même s'il a des amis.

Bien cordialement

Par Visiteur

Merci de votre réponse. Que voulez vous dire par prendre le risque de le changer d'école ? Car c'est ce que nous parents nous souhaitons mais on nous dit que ce n'est pas possible on veut réunir tout un groupe de personnes pour seulement en discuter et c'est long çà traîne avec le sentiment qu'il n'y a pas de volonté de le changer.

Comment puis-je les obliger à le changer d'école ?
Sachant en plus que nous dépendons d'une autre école et que celle qu'il fréquente à ce jour n'est possible que parce que nous avons une dérogation (raison : fratrie déjà dans l'établissement).

Je ne sais pas si vous pouvez encore répondre à cette question. En tout cas merci de votre aide et de votre rapidité.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Comment puis-je les obliger à le changer d'école ?
Sachant en plus que nous dépendons d'une autre école et que celle qu'il fréquente à ce jour n'est possible que parce que nous avons une dérogation (raison : fratrie déjà dans l'établissement).
Je comprends bien la sitaution.
Le souci est qu'un essai dans une autre école n'est pas possible. Soit votre enfant reste dans son école actuelle soit vous demandez son changement.
Il est vrai que le changement d'école en cours d'année pour un motif autre qu'un déménagement n'est pas évident car il vous faut une raison valable.
En principe seules des situations exceptionnelles peuvent justifier un changement d'établissement pour le bien-être psychologique de l'enfant (ex: racket, agressions répétées?) dont la preuve est apportée par des certificats médicaux, la dérogation est généralement acceptée. Et il ne vous reste plus qu'à trouver un autre établissement.

Vous devez faire remplir par le chef d'établissement d'origine (l'inspecteur d'académie pour le primaire) un imprimé de "demande exceptionnelle de changement d'établissement" sur lequel vous aurez indiqué le motif de votre décision.
Ce document doit être approuvé par le chef d'établissement d'accueil mais la décision finale revient à l'inspecteur d'académie.
En cas de refus non justifié, vous pouvez saisir le médiateur de l'Éducation nationale.

Dans votre cas, ce qui pose problème est la situation exceptionnelle qui justifie un tel changement.
Il n'a pas été établi que les soucis de santé de votre enfant sont dus à son environnement scolaire. De ce fait j'ai bien peur que votre demande soit rejettée.
Dans ce cas la seule solution serait de le scolariser dans un établissement privé.

Bien cordialement

Par Visiteur

Merci beaucoup pour votre aide précieuse. J'y vois un peu plus clair et nous allons essayer de trouver une solution avec tout cela.

Cordialement